

CUNO, James

2008. - Who owns Antiquity? Museums and the Battle over our Ancient Heritage. Princeton University Press.

La problématique de cet ouvrage porte sur la question sensible des antiquités de provenance inconnue, et de leur possible – ou impossible – acquisition. La préface contient une présentation de trois exemples de cas litigieux d'objets antiques exportés de leur pays d'origine, que l'auteur utilise pour situer le point de départ de sa réflexion, ainsi que les problèmes rencontrés et la solution à y apporter.

Dans l'introduction, il reprend plus en détails les différents aspects – légal, éthique, politique – que suscite la question des antiquités de provenance inconnue. Le premier chapitre contient une description et une critique des deux premières – et plus importantes – conventions concernant la propriété culturelle, tandis que les autres lois, traités et accords sont le sujet du deuxième chapitre. Les deux chapitres suivants sont consacrés à deux exemples très illustratifs : le cas de la Turquie et celui de la Chine. Dans le cinquième chapitre, l'auteur ouvre la réflexion en décrivant le parcours significatif de différents écrivains et chercheurs sur la question du nationalisme. L'épilogue est consacré à la conclusion et quelques mots sur le parcours personnel de l'auteur.

L'ensemble du discours est ponctué par le récit des expériences personnelles traversées l'auteur, ainsi que par des citations qui donnent le ton au début de chaque partie de l'ouvrage. James Cuno est président et directeur de l'Art Institute of Chicago, et ancien directeur du Courtauld Institute of Art et des Harvard University Art Museums. De par sa fonction, il propose une approche orientée et particulière de la problématique. Il est déjà l'auteur de plusieurs ouvrages sur la question des antiquités et de la propriété culturelle (cf. n. 5 p. 174).

Le problème posé par l'acquisition d'antiquités de provenance inconnue est presque toujours présenté du point de vue des archéologues, qui considèrent leur interdiction comme un moyen de lutter contre le pillage et la destruction des sites archéologiques. J. Cuno, par les trois exemples de la préface – les sculptures du Parthénon à Athènes, transportées à Londres au tout début du 19^{ème} siècle ; la Pierre de Rosette, découverte en 1799 et amenée à Londres en 1802 ; des bronzes chinois étudiés dans des collections américaines dans les années 1940-1950, puis ramenés dans leur pays d'origine – tente de montrer que le problème se situe ailleurs : les archéologues ne seraient en fait que des « outils » de propagande nationaliste du pays qui les emploie. En lieu et place de l'habituelle opposition archéologues vs musées, l'auteur voit un conflit d'intérêts entre musées et nations.

A ceux qui lui rétorquent que certains musées, comme certains archéologues, sont « utilisés » par la nation, J. Cuno introduit une restriction et met en avant les musées encyclopédiques : « Les musées nationaux ont un impact local. Ils focalisent sur une culture locale, dans le but de la définir et la légitimer pour les populations locales. Les musées encyclopédiques, au contraire, attirent l'attention sur les cultures lointaines, en demandant au visiteur de respecter les valeurs d'autres cultures et de créer des connexions entre elles. Les musées encyclopédiques promeuvent la compréhension de la culture comme toujours fluide, changeante, influencée par des choses nouvelles et étranges – l'évidence de la diversité renversante de l'humanité. »¹ Pour illustrer cet état de fait, J. Cuno choisit six exemples de la collection de son propre musée, l'Art Institute of Chicago.

¹ "National museums are of local interest. They direct attention to a local culture, seeking to define and legitimize it for local peoples. Encyclopedic museums direct attention to distant cultures, asking visitors to respect the values of others and seek connections between cultures. Encyclopedic museums promote the understanding of culture as always fluid, ever changing, ever influenced by new and strange things – evidence of the overlapping diversity of humankind." (Preface, p. xix. Toutes les traductions sont personnelles.)

Il s'agit donc pour les archéologues et les musées d'œuvrer ensemble : « Cela s'appelle *partage*. Selon ce principe, les équipes de fouilles sises à l'étranger procèdent à l'expertise et à l'interprétation du matériel sorti des excavations, et en retour nous [les musées] sommes autorisés à partager les découvertes avec le(s) musée(s) archéologique(s) local(aux) du gouvernement. »²

Comme annoncé à la fin de l'introduction, J. Cuno passe en revue, dans les deux premiers chapitres, les conventions, traités et accords qui régissent la propriété culturelle, et plus particulièrement les antiquités. Les deux conventions les plus importantes sont la Convention de la Hague sur la protection de la propriété culturelle dans le cas de conflits armés (1954) et la Convention de l'UNESCO sur les moyens d'interdire et de prévenir l'import, l'export et le transfert illicites d'objets de propriété culturelle (1970). Quatre conventions additionnelles ont été adoptées par l'UNESCO dans les trente années qui ont suivi (entre 1972 et 2005). Le constat d'efficacité que formule J. Cuno n'est pas très satisfaisant, qui met en évidence la difficulté d'obtenir une unité de réglementation internationale (les Etats-Unis n'ont adopté la Convention de 1970 que treize ans plus tard, et d'autres pays n'y ont encore pas adhéré), ainsi que le cloisonnement produit par les réglementations propres à chaque pays, qui entrent souvent en contradiction avec les accords internationaux. Les compléments apportés au fil des années n'apportent pas le lot d'améliorations escompté et l'auteur pense plutôt qu'« il ne serait pas exagéré de voir ces multiples conventions comme une bouillabaisse de bonnes intentions et d'ambitions bureaucratiques »³ !

Après la partie légale et théorique, J. Cuno passe à l'analyse de deux cas concrets : la Turquie et la Chine (auxquels on peut aussi ajouter le cas de l'Iraq, traité à la fin du chapitre deux). La question du transfert des antiquités est en effet très récente pour ces deux pays et a été régulée de manière différente, en fonction des changements de gouvernement qui sont intervenus dans les cent cinquante dernières années. Malgré ces différences, l'auteur conclut à chaque fois par le fait que les lois nationales sur la propriété culturelle font partie intégrante des programmes politiques, avec les conséquences que cela entraîne.

Pour renforcer encore son propos et porter un nouveau coup au nationalisme, J. Cuno s'éloigne un peu de la problématique des antiquités pour citer brièvement quelques auteurs et chercheurs – Edward Said, Amin Maalouf, Amarty Sen, etc. – qui ont écrit sur le sujet et insisté sur les méfaits qu'engendre une pensée nationaliste. L'auteur revient dans la conclusion sur l'importance du patrimoine de l'humanité – qui fait écho au titre provocateur : *A qui appartient l'Antiquité ?* – et termine sur son histoire personnelle.

Il faut reconnaître à J. Cuno une écriture dynamique et engagée, et surtout une manière de présenter la problématique originale et novatrice. Si la question sensible de l'acquisition d'antiquités de provenance inconnue n'est de loin pas nouvelle, l'auteur l'aborde sous l'angle des musées, ce qui n'avait encore jamais été fait de manière aussi franche. Cet éclairage radicalement différent permet d'ouvrir de nouvelles pistes de réflexion et de revoir les différentes conventions sur la propriété culturelle à la lumière d'exemples concrets. On aura cependant compris que l'opinion de l'auteur sur les responsabilités des gouvernements, dont le rôle à jouer reste évident et incontournable, est très sévère et négative. S'il est juste de déplorer le manque de coopération de certains pays – J. Cuno dénonce comme une litanie « les lois nationalistes et rétentionnistes de la propriété culturelle »⁴ -, l'auteur finit par tomber dans la critique pure et dure en généralisant et en manquant parfois de clairvoyance. Le nationalisme apparaît comme le seul et unique cheval de bataille, alors qu'il y aurait encore beaucoup à dire sur les autres partenaires en la matière, en l'occurrence les archéologues

² "It is called *partage*. Under that policy, foreign-led excavation teams provided the expertise and material means to lead excavations and in return were allowed to share the finds with the local government's archaeological museum(s)." (Preface, p. xxxiv.)

³ "It wouldn't be an exaggeration to see these many conventions as a bouillabaisse of good intentions and bureaucratic ambitions." (p. 49)

⁴ "Nationalist retentionist cultural property laws".

(et tous les autres scientifiques) et les musées (qu'ils soient nationaux, encyclopédiques, d'art, etc.). Cela met en évidence le grand manque de cet ouvrage : alors que J. Cuno propose d'emblée une solution de collaboration, plus rien n'est dit en ce sens par la suite ; aucune solution concrète n'est proposée pour permettre un travail étroit entre les différents acteurs qui entrent en contact avec les antiquités.

On peut considérer cet ouvrage, qui intervient dans la suite logique des publications précédentes de J. Cuno et dont la matière est extrêmement fournie, comme un premier pas vers une réflexion nouvelle.

Aude Vuilloud Cours de base en muséologie ICOM-Suisse 2009-2010